



Assemblée générale 2006

«L'accord tripartite, une étape intermédiaire pour le redressement de la compétitivité»

En date du 11 mai 2006 s'est tenue l'assemblée générale de la FEDIL, en présence du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké.

Lors de son premier discours en sa qualité de président de la FEDIL, Robert Dennewald, venant de prendre la succession du président sortant, Charles Krombach, a tenu à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration de la confiance manifestée à son égard en l'appelant à la présidence de la FEDIL.

C'est dans ce contexte qu'il s'est engagé, devant de nombreux dirigeants d'entreprise, à s'investir pleinement dans cette nouvelle fonction et à être le président de tous les membres de la FEDIL, sans distinction de taille ou de secteur.

Au-delà de l'objectif général de la défense des intérêts de ses membres, le nouveau président de la FEDIL a annoncé ses priorités politiques pour les mois et années à venir, à savoir : la maîtrise des coûts et, en général, l'amélioration de la compétitivité, le développement de l'emploi et l'endigement du chômage, ainsi que la promotion de la recherche et l'amélioration de la formation.

En relation avec les discussions récentes au sein du Comité de coordination tripartite, le président de la FEDIL a déclaré que le récent accord tripartite constitue une avancée dans le sens qu'il a contribué à une nouvelle prise de conscience généralisée au sujet de la nécessité de procéder à une réduction des dépenses publiques et à un redressement de la compétitivité de l'économie.

Cependant, force est de constater que les mesures annoncées ne constituent qu'un consensus au plus petit dénominateur commun. Face à l'opposition des syndicats de s'engager sur la voie de réformes structurelles, les mesures décidées ne sont pas à la hauteur des défis auxquels le pays est confronté.

Toujours selon Robert Dennewald, l'accord intervenu au niveau du Comité de coordination tripartite ne peut constituer qu'une étape intermédiaire en vue d'un véritable redressement de la compétitivité des entreprises.



COMMUNIQUE DE PRESSE

En ce qui concerne le sujet des modulations de l'échelle mobile des salaires se limitant aux années 2006 à 2009, le président de la FEDIL a déploré que ces modulations *«ne portent pas sur les aspects structurels du mécanisme. Dans ces conditions, il est d'ores et déjà évident que le sujet de l'indexation sera de nouveau au cœur du débat au plus tard fin 2009»*.

L'emploi des jeunes et, en général, des demandeurs d'emploi résidents, constituera, selon Robert Dennewald, un point d'attention important pour l'année 2006. Dans ce contexte, il a rappelé la signature d'une convention avec le ministre du Travail et de l'Emploi visant à relancer les stages d'insertion en entreprise et les stages de réinsertion professionnelle. Par le biais de cette convention, la FEDIL veut souligner son engagement en faveur des demandeurs d'emploi résidents et honorer l'engagement pris dans le cadre des récentes discussions tripartites.

Cet engagement constitue également un gage de responsabilité sociale de la part des entreprises, plus particulièrement à l'égard de ceux qui ont des difficultés pour trouver ou pour retrouver le chemin de l'emploi.

Deux nominations au conseil d'administration

Au chapitre des nominations statutaires, l'assemblée générale a nommé, en tant que nouveaux membres du conseil d'administration, Michèle Detaille, administrateur délégué de No-Nail Boxes (Europe) S.A., et de Alex Nick, Executive Vice-President Arcelor, cooptés en date du 2 décembre 2005 en vue de leur nomination définitive.

Par ailleurs, Michel Wurth a été reconduit en tant que vice-président pour un deuxième terme de 2006-2009, et Romain Bausch a été nommé vice-président pour un premier terme de 2006-2009. Le mandat d'administrateur de Romain Becker a été reconduit pour 6 ans.

Dans le même contexte, l'assemblée générale a tenu à remercier pour son engagement exemplaire en tant que président du conseil d'administration de la FEDIL, Charles Krombach, ayant décidé de mettre un terme à son mandat et auquel le conseil d'administration a conféré le titre de président honoraire.

Par ailleurs, le directeur de la FEDIL, Nicolas Soisson, a présenté à l'assemblée générale le rapport annuel 2005 du conseil d'administration retraçant, notamment, les événements de la FEDIL en 2005, les activités de ses différents groupes de travail et du bureau de représentation à Bruxelles ainsi que l'évolution conjoncturelle dans les secteurs regroupés au sein de la FEDIL.

Luxembourg, le 11 mai 2006